1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identification du produit : Pâte.
Nom commercial : ALMINOX.
Type de produit : Pâte à polir pour acier inoxydable

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Réservé à un usage professionnel.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : SOCIETE INDUSTRIELLE DE DIFFUSION
2, rue Antoine ETEX
94046 CRETEIL CEDEX France
Tel. + 33 (0)1 45 17 43 00 - Fax + 33 (0)1 43 99 98 65
www.sid.tm.fr

Responsable : Gérard HERLIN - Responsable technique - email : gherlin@sid.tm.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : ORFILA : +33 (0)1 45 42 59 59

2 Identification des dangers

Classe de Risque et catégorie de code réglementaire CE 1272/2008 (CLP)

2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

Etiquetage CE

Symbole(s)

* : Nocif.
* **Phrase(s) R** : R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
* **Phrase(s) S** : S62 : En cas d'ingestion, ne pas faire vomir : consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

2.3. Autres dangers

Aucunes dans des conditions normales.

3 Composition/informations sur les composants

Ce produit est classé ayant un danger potentiel et contient des composants classés dangereux.

Composition : Ce produit contient: Mélange de cires. Paraffines. Charges minérales. Tensioactifs. Hydrocarbures aliphatiques désaromatisés.
Eau.

3 Composition/informations sur les composants (suite)

Nom de la substance		Valeur(s)	n° CAS	n° EINECS	Index CE	REACH	Classification
2,2'-iminodiéthanol	:	< 5 %	111-42-2	203-868-0	603-071-00-1	01-2119488930-28	Xn; R22-48/22 Xi; R38-41 --- Eye Dam 1 (H318) Acute Tox. 4 (H302) Skin Irrit. 2 (H315) STOT RE 2 (H373)
Naphta lourd (hydrotraité à point d'ébullition bas)	:	20 à 30 %	64742-48-9	926-141-6	-----	01-2119463258-33	Xn; R65 R66 --- Asp. Tox 1 (H304)
		Contient : .001 % benzène					
Alcool éthoxylé C9-C11	:	1 à 5 %	68439-46-3	614-482-0	-----	-----	Xn; R22 Xi; R41 --- Eye Dam 1 (H318) Acute Tox. 4 (H302)
Alcool terpénique	:	< 5 %	8002-09-3	616-792-1	-----	NC	Xi; R36/38 --- Eye irrit 2 (H319) Skin Irrit. 2 (H315)

4. Premiers secours

Informations générales : Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.

4.1. Description des premiers secours

- Inhalation : Non applicable.

- Contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.
Rincer à l'eau tiède durant 15 minutes.

- Contact avec les yeux : Empêcher le sujet de se frotter les yeux. Bien écarter les paupières. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin si la douleur, les clignotements, le larmoiement ou la rougeur persistent.

- Ingestion : Ne pas faire vomir (risque d'inhalation bronchique). Ne rien donner à boire. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

EN CAS D'INGESTION: Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

- Contre-indiqué : Aucun(es), à notre connaissance

- Adéquats : Dioxyde de carbone. Mousse. Poudre. Pulvérisation d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Classe d'inflammabilité : Ininflammable.

Risques particuliers : Peut former des mélanges vapeur-air inflammables. Peut se décomposer et générer des gaz tels que monoxyde et dioxyde de carbone.

5. Mesures de lutte contre l'incendie (suite)

5.3. Conseils aux pompiers

Protection contre l'incendie : Munir les intervenants de vêtements de protection et d'appareils respiratoires autonomes.

* **Procédures spéciales** : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement. Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Porter des gants et des lunettes pendant la manipulation de produit pur.

6.2. Précautions pour l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Mesures après fuite / épandage : Balayage et pelletage.
Ramasser le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié.

Méthodes de nettoyage : Absorber sur support inerte (LITHASOL), récupérer dans des récipients étanches prévus à cet effet en vue du traitement ou de la destruction par une entreprise agréée.
SID vous propose maintenant de récupérer votre emballage vide et vos déchets dans le cadre de son contrat "SID ENVIRONNEMENT". N'hésiter pas à vous renseigner auprès de votre représentant.

6.4. Référence à d'autres sections

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.
S'assurer que l'élimination se fait conformément aux réglementations en vigueur. Voir Rubrique 13.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation - precautions : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques. Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité. Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Mesures techniques de protection : Aucun(e).

Conseils d'utilisation : Ne pas mélanger avec un autre produit chimique. Toujours respecter les conditions d'emploi. N'utiliser que pour l'application pour laquelle le produit est conçu.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage : Le sol des locaux doit être imperméable. Le sol formera une cuvette de rétention, en cas de déversement accidentel.
Conserver à une température comprise entre 5°C et 40°C. Conserver le récipient bien fermé et correctement étiqueté. Conserver dans un endroit sec et à l'abri des intempéries

Durée de stockage/conservation

7. Manipulation et stockage (suite)

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle : Naphta lourd (hydrotraité à point d'ébullition bas) : VLEP - France - valeur à long terme [ppm] : 165
2,2'-iminodiéthanol : VLEP - France - valeur à long terme [mg/m³] : 15
2,2'-iminodiéthanol : VLEP - France - valeur à long terme [ppm] : 3

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection individuelle

- Protection respiratoire : Non requis.

- Protection des mains : Porter des gants appropriés.
La matière des gants doit être imperméable et résistante envers le produit / la préparation Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- Protection de la peau : Porter un vêtement de protection approprié.

- Protection des yeux : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

Mesure d'hygiène : Utiliser de bonnes mesures d'hygiène personnelle. Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Laver les vêtements avant réutilisation.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	: Pâte.
Couleur	: Crème.
Odeur	: Caractéristique.
pH	: Non applicable.
T°d'ébullition initiale [°C]	: 192°C
T° d'ébullition finale [°C]	: 245°C
Masse volumique [kg/m³]	: 1165 +/- 15 (20°C)
Viscosité	: > 15000 cps
Solubilité dans l'eau	: Insoluble.
Solubilité dans	: Solvants organiques. : Partiellement soluble.
Point d'éclair [°C]	: Aucune donnée disponible.

• Inflammabilité

• Coefficient de partage : n-octanol / eau

9. Propriétés physiques et chimiques (suite)

9.2. Autres informations

• Température de décomposition

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactions dangereuses : Produit stable dans les conditions préconisées d'utilisation et de stockage.

10.2. Stabilité chimique

Produit stable dans les conditions préconisées d'utilisation et de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

* Aucun(es) dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Eviter : Chaleur. Flamme nue.

10.5. Matières à éviter

Matières à éviter : Oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Aucun connu.

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Sur le produit

Naphta lourd (hydrotraité à point d'ébullition bas)	: Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : 5000
	: Inhalation (rat) CL50 [mg/kg] : 5000 8H
	: DL50 (rat/cutanée) [mg/kg] : 5000
2,2'-iminodiéthanol	: Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : 5000
	: Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg] : 2000
Alcool éthoxylé C9-C11	: Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : 200 - 2000
Alcool terpénique	: Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : 2000

Toxicité aiguë

Inhalation	: Aucun effet de nocivité n'est prévisible pour ce produit, vu sa formulation, dans les conditions prévisibles d'emploi.
- Cutanée	: Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer une légère irritation.
- Oculaire	: Peut provoquer une irritation au contact avec les yeux.
- Ingestion	: Peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

12. Informations écologiques

12. Informations écologiques (suite)

12.1. Toxicité

Sur le produit : Peu mobile.
Eviter le rejet dans l'environnement.

Sur les ingrédients : • Naphta lourd (hydrotraité à point d'ébullition bas) : CL50-48 Hrs - Daphnia magna [mg/l] : 1000
• Alcool éthoxylé C9-C11 : CL50-96 Heures - poisson [mg/l] : 1 - 10
• Alcool éthoxylé C9-C11 : CE50-72 Hrs - Algues [mg/l] : 1 - 10
• 2,2'-iminodiéthanol : CL50-48 Hrs - Daphnia magna [mg/l] : 55
• 2,2'-iminodiéthanol : CL50-96 Heures - poisson [mg/l] : 1460
• 2,2'-iminodiéthanol : CE50-72 Hrs - Algues [mg/l] : 75
• Alcool terpénique : CL50-96 Heures - poisson [mg/l] : 71
• Alcool terpénique : CE50 - Algues [mg/l] : 48h- 24

12.2. Persistance - dégradabilité

Biodégradation [%] : > 90%

12.3. Potentiel de bio-accumulation

* Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

* Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

* Non considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique.

12.6. Autres effets néfastes

* Non concerné.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Une gestion appropriée des déchets du mélange et/ou de son récipient doit être déterminée conformément aux dispositions de la directive 2008/98/CE

Elimination des déchets : Ne pas rejeter à l'égout.
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Emballage : Rincer abondamment les emballages à l'eau. Remettre les emballages rincés à un récupérateur agréé.
SID vous propose maintenant de récupérer votre emballage vide et vos déchets dans le cadre de son contrat "SID ENVIRONNEMENT". N'hésiter pas à vous renseigner auprès de votre représentant.

14. Informations relatives au transport

Information générale : Produit non soumis aux réglementations des transports des matières dangereuses.

15. Informations réglementaires

15. Informations réglementaires (suite)

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Code du travail (France) : : HYGIENES ET SECURITES DU TRAVAIL :
- Articles R232-5 à R232-5-14 du Code de travail
- Arrêtés des 8 et 9 Octobre 1987 relatifs aux contrôles des installations.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

16. Autres informations

Informations produit : HS Code : 3405.90.10.90

Autres données : Révision - Voir : *

Libellés des phrases de risques citées en rubrique 3 : : H302 - Nocif en cas d'ingestion.
H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 - Provoque une irritation cutanée.
H318 - Provoque des lésions oculaires graves.
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organesà la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

R22 : Nocif en cas d'ingestion.
R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.
R38 : Irritant pour la peau.
R41 : Risque de lésions oculaires graves.
R48/22 : Nocif : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.
R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R66 : L'exposition répétée peut provoquer déssèchement ou gerçures de la peau.

Date d'impression : 3 / 10 / 2012

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au REGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPEEN ET DU CONSEIL.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document

SOCIETE INDUSTRIELLE DE DIFFUSION
2, rue Antoine ETEX 94046 CRETEIL CEDEX France
Tel. + 33 (0)1 45 17 43 00 - Fax + 33 (0)1 43 99 98 65
www.sid.tm.fr

Centre Antipoisons - Tél : ORFILA : +33 (0)1 45 42 59 59